



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ B

Point 6 : Questions relatives à la sécurité organisationnelle

6.2 : Mise en œuvre de la gestion de la sécurité

6.2.2 : Systèmes de gestion de la sécurité

**AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA MISE EN OEUVRE ET DE L'ÉVALUATION
DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)**

(Note présentée par la République populaire de Chine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Comme l'OACI exige des États contractants de demander à leurs fournisseurs de services de mettre en place un système de gestion de la sécurité (SGS), l'Administration de l'aviation civile de la Chine (CAAC) a activement rempli ses obligations en mettant en place un SGS conforme aux prescriptions de l'Organisation et adapté aux réalités de son secteur de l'aviation civile. Depuis 2008, la CAAC a successivement défini les conditions de mise en œuvre du SGS pour les aéroports, les compagnies aériennes, les organes de sûreté, le contrôle de la circulation aérienne (ATC), les entreprises de maintenance et les entreprises de transport des marchandises dangereuses, et élabore à présent des conditions de mise en œuvre pour les concepteurs ou les fabricants d'aéronefs, et les entreprises d'aviation générale.

Pour évaluer et améliorer les performances réelles et la maturité d'un SGS, la CAAC a lancé une évaluation des SGS en 2010, après avoir élaboré une liste de vérification pour l'évaluation du SGS pour les compagnies aériennes, les aéroports et les entités d'ATC, ainsi qu'un système et des outils d'évaluation du SGS. La CAAC a évalué plus de 40 compagnies aériennes et aéroports. Des résultats ont été obtenus après plusieurs années de pratique.

Suite à donner : La Conférence est invitée à partager avec la Chine les méthodes et l'expérience en ce qui concerne le SGS, recenser largement et résoudre les problèmes découlant de la mise en œuvre, établir et améliorer conjointement les méthodes et les normes d'évaluation, et concevoir un ensemble de méthodes d'évaluation d'un SGS mature.

¹ La version chinoise est fournie par la Chine.

1. INTRODUCTION

1.1 En 2008, l'OACI a procédé à une série d'amendements des Annexes pour fournir les détails des exigences du cadre de mise en œuvre du système de gestion de la sécurité (SGS) qui comprend les exigences pour les organismes de formation, les opérateurs ou les organismes de maintenance agréés, les exploitants d'hélicoptères, les concepteurs d'aéronef ou les entreprises d'assemblage final, les fournisseurs de services de navigation aérienne et les aérodrômes.

1.2 Conformément aux exigences de l'OACI, l'Administration de l'aviation civile de la Chine (CAAC) a activement fait la promotion de la mise en place d'un SGS par les fournisseurs de services en Chine, après avoir établi un SGS conforme aux exigences de l'OACI et adapté aux réalités de son secteur de l'aviation civile. Depuis 2008, la CAAC a successivement défini les conditions de mise en œuvre du SGS pour les aéroports, les services de sûreté, le contrôle de la circulation aérienne (ATC), les entreprises de maintenance, et les entreprises de transport des marchandises dangereuses, qui, par conséquent, ont établi le SGS suivant la réglementation pertinente. La CAAC élabore à présent les conditions de mise en œuvre pour les concepteurs ou les fabricants d'aéronefs, et les entreprises d'aviation générale.

1.3 À mesure que les fournisseurs de services en Chine établissent leur SGS, nous avons pu résoudre plusieurs problèmes liés à la mise en œuvre et élaboré une série de méthodes d'évaluation relativement scientifiques avec lesquelles nous pouvons évaluer avec précision et objectivité la maturité d'un SGS, et la mise en œuvre du SGS a atteint les objectifs visés.

2. ANALYSE

2.1 Depuis 2010, pour évaluer scientifiquement et objectivement la maturité d'un SGS et améliorer l'efficacité de la mise en œuvre, la CAAC a lancé une évaluation du SGS dans le but de mettre l'accent sur l'efficacité de la mise en œuvre et la conformité à la réglementation.

2.2 L'évaluation du SGS est réalisée conformément à la liste de vérification détaillée du SGS, notamment les trois principales phases de l'évaluation du dossier, l'évaluation et l'analyse des données sur le terrain. L'évaluation du dossier a lieu généralement avant l'évaluation sur le terrain du système de fichiers SGS connexe ; l'évaluation sur le terrain étant principalement axée sur les données de mise en œuvre et l'évaluation de l'incidence à travers la vérification du dossier, un entretien avec le personnel, la consultation des éléments pertinents, et le contrôle de la plateforme du système/outil de gestion. Après l'évaluation sur le terrain, l'évaluateur analyse les données collectées pendant l'évaluation du dossier, l'évaluation sur le terrain, et l'élaboration des rapports d'évaluation.

2.3 L'élaboration de la liste de vérification du SGS est conforme aux exigences de l'OACI en matière de SGS. Les listes de vérification comprennent des sous-listes de vérification sur la politique de sécurité, la responsabilité en matière de sécurité, la désignation du personnel essentiel de gestion de la sécurité, les interventions d'urgence, la gestion des dossiers, l'identification des sources de danger, l'évaluation et la maîtrise des risques, le suivi et l'évaluation de la performance de sécurité, la gestion des changements, l'amélioration constante du SGS, la formation et la sensibilisation à la sécurité, et l'échange d'informations sur la sécurité. Chaque liste de vérification est utilisée pour l'examen dans les sept perspectives du système et des procédures, de la responsabilité, du personnel, de l'outil, de la mise en œuvre, du contrôle et des incidences.

2.4 Les résultats de l'évaluation finale fourniront une note d'évaluation chiffrée, le rang et la maturité globale d'un SGS à partir des aspects des composantes du SGS, des sept perspectives

des composantes du système et de l'entité évaluée, décriront clairement les problèmes qui se posent dans un SGS, analyseront les causes, et feront des propositions détaillées pour l'amélioration.

2.5 En 2014, afin d'évaluer les incidences de la mise en œuvre de manière plus objective et globale, la CAAC a détaillé et amélioré la liste de vérification de l'évaluation du SGS, et y a ajouté des sous-listes de vérification consacrées au suivi de la qualité des vols, aux rapports sur les difficultés des usagers, à la gestion de l'aire de mouvement, à la gestion de l'impact d'oiseau, et à la gestion en copropriété, sur la base notamment des caractéristiques des entreprises fournisseurs de services, avec au total 21 sous-listes de vérification. La CAAC a ensuite amélioré sans cesse cette liste de vérification.

2.6 En 2014, pour améliorer l'accessibilité de l'évaluation du SGS et renforcer les statistiques des données d'évaluation, la CAAC a effectué des recherches et mis au point un système d'évaluation. Ce système comprend un serveur et des outils d'évaluation sur le terrain : les principales fonctions du serveur sont notamment l'évaluation de la maintenance de la liste de vérification, l'évaluation de la gestion des tâches, la gestion de l'évaluateur et l'évaluation des données et de l'analyse ; les principales fonctions de l'évaluation sur le terrain comprennent notamment la collecte des données d'évaluation sur le terrain et l'enregistrement des résultats, et la gestion des progrès de l'évaluation.

2.7 Au mois de juillet 2018, la CAAC a successivement procédé à l'évaluation du SGS de plus de 40 entités, notamment des compagnies aériennes et des aéroports. Grâce à cet exercice, elle a évalué la création, la mise en œuvre, la maturité et les difficultés du SGS des fournisseurs de services, ainsi que leurs lacunes, après avoir joué un rôle important dans la promotion de la mise en place du SGS et l'amélioration de son efficacité. Par conséquent, le dispositif de sécurité, la qualité de la gestion de la sécurité, et la performance de sécurité ont été améliorés de manière exceptionnelle par les fournisseurs de services évalués dans leurs activités subséquentes de gestion de la sécurité.

2.8 En 2018, le Groupe de collaboration internationale sur les systèmes de gestion de la sécurité (SMICG) a modifié ses méthodes d'évaluation du SGS. La CAAC a envoyé des représentants aux discussions du SMICG sur les méthodes d'évaluation du SGS, et formulé des propositions pour leur amélioration. Ensuite, la CAAC participera activement aux réunions du Groupe d'experts en gestion de la sécurité (SMP) et du SMICG de l'OACI, et partagera progressivement l'expérience pratique et les méthodes d'évaluation du SGS de la Chine avec d'autres pays.